



Canadian  
Intergovernmental  
Conference  
Secretariat

Secrétariat  
des conférences  
intergouvernementales  
canadiennes

Secrétariat des conférences  
intergouvernementales canadiennes

# **Plan sur l'accessibilité**

## **2023-2025**

(Version facile à lire)

Ce document est la version facile à lire du Plan sur l'accessibilité du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC). La version facile à lire est plus courte et plus simple que le plan. La version complète du plan peut être consultée en cliquant ici : [www.scics.ca/fr/accessibilite](http://www.scics.ca/fr/accessibilite)

Le SCIC est un organisme fédéral qui fournit des services de planification de conférences lorsque différents niveaux de gouvernement doivent se rencontrer. Les conférences sont des réunions complexes qui sont difficiles à planifier. Nous aidons différents gouvernements à planifier et à tenir leurs conférences.

La *Loi canadienne sur l'accessibilité* a pour objectif de rendre le Canada plus accessible. Elle demande aux organismes fédéraux comme le SCIC de préparer un plan afin d'être accessibles. Pour préparer notre plan, nous avons :

- Parlé à des personnes handicapées et à des spécialistes de l'accessibilité.
- Envoyé un sondage à des personnes qui travaillent au SCIC.
- Envoyé un sondage à des personnes qui utilisent les services du SCIC.
- Étudié les obstacles que nous connaissons déjà.
- Fait la liste des obstacles que nous avons trouvés.
- Prévu des mesures pour éliminer ces obstacles ou les réduire.

Nous avons l'intention de rendre le SCIC plus accessible en prenant les mesures suivantes :

- Préparer un plan pour consulter les personnes handicapées.
- Créer une fonction d'agent d'accessibilité.
- Créer un moyen de recevoir des commentaires au sujet de l'accessibilité. Ajouter des questions sur les handicaps et l'accessibilité dans nos sondages.
- Nous assurer que les documents sont offerts dans d'autres formats.
- Parler des handicaps dans nos plans sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Inclure les handicaps et l'accessibilité dans nos normes et nos politiques.

- Tenir compte des personnes handicapées dans nos offres d'emploi.
- Rendre notre politique sur l'adaptation claire et facile à comprendre.
- Nous assurer que nos espaces de travail sont accessibles et éliminer les obstacles. Travailler avec le propriétaire de l'immeuble pour que les alarmes d'urgence soient accessibles.
- Rendre nos technologies Web et électroniques plus accessibles.
- Former les employés qui travaillent en technologie de l'information sur l'accessibilité Web. Former le personnel sur la façon de rendre les documents et les autres types de communications accessibles. Former les personnes qui achètent des biens et des services au sujet de l'accessibilité.
- Rendre accessibles les nouvelles publications faites sur les médias sociaux. Rendre les documents et les autres types de communications accessibles.
- Faire de l'accessibilité une priorité dans les services de planification de conférences.
- Aider nos clients à faire des choix plus accessibles au moment de planifier les conférences.
- Parler de l'accessibilité dans les énoncés des travaux (une description du travail à faire) qui s'adressent aux fournisseurs (les personnes qui nous vendent des biens et des services).
- Préparer une liste de fournisseurs qui offrent des services liés à l'accessibilité.

## Pour nous contacter et nous transmettre vos commentaires

Le SCIC aime savoir ce que pensent ses employés, ses clients, les participants aux conférences et les membres du public. Nous sommes heureux de recevoir des commentaires sur ce plan et sur l'accessibilité au Secrétariat. Vous pouvez nous

envoyer vos commentaires de façon anonyme. Nous examinerons toutes les observations reçues et nous prendrons des mesures pour nous attaquer aux obstacles identifiés.

Vous pouvez transmettre vos commentaires concernant ce plan ou l'accessibilité au SCIC à :

Carole Bourget, sous-secrétaire

Courriel : [info@scics.ca](mailto:info@scics.ca)

Téléphone : 613-995-2341

Par la poste : C.P. 488, succursale A, Ottawa (Ontario) K1N 8V5

Vous pouvez vous rendre dès maintenant sur notre site Web pour télécharger ce plan dans une forme électronique compatible avec les technologies d'assistance :

[www.scics.ca/fr/accessibilite](http://www.scics.ca/fr/accessibilite)

De plus, ce plan et une description des étapes à suivre pour nous transmettre vos commentaires peuvent vous être envoyés dans d'autres formats, dans les délais suivants :

- En format imprimé : 15 jours
- En gros caractères (taille de police plus grande) : 15 jours
- En braille (un système de points soulevés que les personnes aveugles ou ayant une faible vision peuvent lire avec leurs doigts) : 45 jours
- En version audio (l'enregistrement d'une personne qui lit le texte à haute voix) : 45 jours